



**TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE**

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 26 et 27 août 2020

ASC

Chèques-Vacances :

Du 2 septembre au 30 octobre 2020, profitez de la 2ème session de commande de Chèques-Vacances dans la limite de votre Pack Culture et Vacances. Vous pouvez bénéficier de 4 dates de livraison.

CESU 2020 :

Vous pouvez si vous le souhaitez, commander votre quota annuel de CESU 2020 (dans la limite de 80 CESU Classiques et 160 CESU Handicap), déduction faite des CESU que vous avez déjà commandés au 1er semestre 2020. La continuité de cette mesure au-delà du 30 septembre, est à l'étude actuellement.



ASC

Chèques-Vacances :
Du 2 septembre au 30 octobre 2020, profitez de la 2ème session de commande de Chèques-Vacances dans la limite de votre Pack Culture et Vacances. Vous pouvez bénéficier de 4 dates de livraison.
CESU 2020 :
Vous pouvez si vous le souhaitez, commander votre quota annuel de CESU 2020 (dans la limite de 80 CESU Classiques et 160 CESU Handicap), déduction faite des CESU que vous avez déjà commandés au 1er semestre 2020. La continuité de cette mesure au-delà du 30 septembre, est à l'étude actuellement.

Déménagement Central Park by - Projet Casanville

La direction présente au CSE, informés les élus du projet immobilier Casanville - le déménagement du CSPE (Centre de Service Partagé Comptabilité Finance), de DCTY (Direction du Contrôle) du site de Varces (109 salariés) et d'Alteryx (24 salariés) vers l'immeuble Central Park situé à long les Médians. Ce immeuble nouvelle implémentation d'autres entreprises comme Cléonard.
L'emplacement est prévu pour juillet 2021 au 4ème étage d'une surface de 1 041 m².
Le bail du site de Varces se termine en septembre 2021.
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une future organisation des services : rationalisation des activités filiales et d'Orange SA ainsi que du contrat de sa rapprocher de l'Assemblée Budget.
Afin de rendre un site idéal, prévu en septembre 2020, de nombreux travaux sont prévus par les élus Cfdt au regard des points suivants : l'accessibilité aux handicapés, la restauration, la qualité des places de parking (21 places au total), son équipement en locaux inclusifs (électriques et l'aménagement des espaces de convivialité à l'étage concerné).

- Les élus Cfdt demandent que :
- les salariés puissent faire un décompte concernant leur temps de trajet,
 - les directions du CSPE et du CTX reviennent leur position concernant le nombre de jours de télétravail accordés, actuellement le maximum est de 2 jours - afin d'être en conformité avec l'accord national en vigueur,
 - Le mandatement de la CSCE Finance pour ce projet de déménagement.

Solci d'information sur les dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de la crise COVID19

Le Cfdt constate que la mise à jour de « protocole de déconfinement » par la Direction est d'urgence, celle-ci entraine au moins sur les lieux de travail dès le 1er septembre 2020, un retour qu'elle continue solliciter au maintien et au développement du business.
Le télétravail sera, en fait, résilié dès lors qu'il ne sera plus la norme.
Des demandes de télétravail occasionnel (moins 05 jours par mois maximum) devront être validées par le manager. Une responsabilité de plus à supporter par la ligne managériale.
Ainsi que les chiffres sur l'évolution de la pandémie se dégradent, Orange présente un engagement "sans incident" en déclarant 3 scénarios possibles, sans préciser une ligne claire sur les risques locaux.
Or, ces sites sont implantés sur des lieux de travail défectueux. Une grande partie des effectifs se trouve en EDF ou le virus circule et se transmet de façon exponentielle. De plus, un site essentiellement qu'on environ 15% des effectifs représentent 15% des foyers de contamination, et que lors clusters, la pandémie touche davantage une population jeune (18 à 40 ans).

Le Cfdt ne pourra pas après grand Groupe comme ORANGE et notamment son prétexte des Fonctions Support et Finance, passées à l'époque de notre organisation du travail et de l'aménagement des espaces de travail, rétroactives de ces informations et données.
Le Cfdt demande que la direction ou manager permette de les remplacer toutes les 4 heures maximum, incluant également le temps de trajet.

Documents

[FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 26 et 27 août 2020](#)